



MERCEDESTROPHY 2023

REGLEMENT SPORTIF JOURNÉE CLUB

BCM *Sports*
www.bcm-sports.com

Organisation

BCM Sports
Jeremy Rollin

communication@bcm-sports.com
01 84 19 68 44

REGLEMENT SPORTIF MERCEDESTROPHY 2023

JOURNEES CLUB (Ouvertes aux membres des clubs visités) :

Règlement sportif du MercedesTrophy 2023 Compétitions de club

BCM Sports (ci-après la « société organisatrice ») immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro : 481163020 dont le siège social est situé au 68 rue Escudier, 92100 Boulogne Billancourt, France. Organise le « MercedesTrophy 2023 » (ci-après «Le Mercedes Trophy»), selon les modalités décrites dans le présent règlement.

1: Inscription

1. : Epreuve réservée aux joueurs amateurs, les conditions d'inscription et de participation sont disponibles auprès des golfs participants.
2. : Tous les joueurs (ci-après le « Participant » ou les « Participants ») devront être munis de la licence FFGolf 2023, devront répondre aux exigences du statut amateur et attester d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf à jour (pour l'année 2023) la veille de l'opération. Sans certificat médical, le Participant ne pourra prétendre à aucun prix, et aucune classification car ses scores ne pourront être pris en compte.
3. : Une tenue correcte de golfeur est exigée (pas de jean, T-shirt, ...).
4. : L'usage de la voiturette est interdit pendant les tours du trophée, à l'exception des personnes présentant un certificat médical nécessitant l'utilisation d'une voiturette en compétition.
5. : Toute participation implique que le Participant reconnaît avoir pris connaissance du présent document et l'acceptation pleine et entière de toutes les clauses du présent règlement.

2 : Formule de jeu, séries, marques de départ

1. : Les épreuves se déroulent sur 18 trous en Stableford individuel
2. : Tous les Participants, quel que soit leur index, jouent des marques de départ suivantes :
Messieurs : Jaunes
Dames : Rouges
3. : Les séries mixtes par index :
Série Mixte :
1ère série jusqu'à 15,4
2ème série 15.5 - 28,4
3ème série supérieure à 28,5

L'organisation se laisse le droit de modifier les séries en fonction du champ de joueurs et de la répartition des index.

Chaque Participant est dans l'obligation de s'inscrire sous son index exact (tous les index, sans exception, seront contrôlés).

REGLEMENT SPORTIF MERCEDESTROPHY 2023

3 : Remise des prix et récompenses

1. Le Net prime le Brut. Les prix ne sont pas cumulables, exception faite des concours. Seuls les Participants amateurs au moment du tournoi sont éligibles au gain de la dotation.

Seront récompensés :

Le 3 premiers scores en brut

Le 1er score net général mixte

Les 3 premiers scores en net de chacune des 3 séries mixtes

Le vainqueur du concours de précision mixte

Le vainqueur du concours de distance homme

Le vainqueur du concours de distance femme

Le vainqueur du concours Hole-in-One organisé par Mercedes-Benz (uniquement sur la finale).

2. L'absence, lors de la remise des prix ou du tirage au sort, d'un Participant primé entraîne la perte du prix pour ce joueur. Dans ce cas, le prix sera remis au Participant suivant, ou lors d'un autre tirage au sort (et ce, dans la limite du possible, en accord avec Mercedes-Benz). Sauf si une demande est formulée de la part du Vainqueur ou d'un distributeur pour excuser l'absence justifiée lors de la remise des prix.

3. Les collaborateurs Mercedes-Benz participants ne pourront prétendre à aucun prix de la dotation du tournoi, ni de la qualification à la Finale Nationale, ni des concours annexes, ni du tirage au sort. Le prix sera remis au Participant suivant l'ordre du classement. Leurs performances pourront néanmoins être prises en compte pour la modification de l'index.

4 : Les Concours

1. : Le concours de précision mixte

Un panneau sera posé près du green. La Participante ou le Participant amateur partant en premier, et dont la balle reposera sur le green (après le premier coup), indiquera son nom et prénom et la distance balle / trou en mètre sur le panneau.

Toute Participante ou tout Participant dont la balle qui, en un seul coup, sera plus proche du trou que celle de la personne inscrite en dernier sur la liste, marquera son nom, prénom et sa distance balle / trou en mètre sur le panneau. Le vainqueur sera le Participant ou la Participante dont le nom figure en dernière position sur le panneau.

2. : Concours de distance:

Les panneaux seront posés à l'entrée du fairway. La Participante et le Participant amateur dont le coup de départ terminera sur le fairway indiquera son nom et prénom sur le panneau qu'ils placeront à l'endroit où se trouve la balle.

Toute Participante et tout Participant dont la balle dépassera la pancarte et s'arrêtera sur le fairway marquera son nom, prénom et déplacera le panneau au niveau de sa balle. Les vainqueurs seront le Participant et la Participante dont le nom figure en dernière position sur le panneau.

3: Le concours de « trou en un »

Un concours « trou en un » est organisé par Mercedes-Benz sur la finale du Mercedes Trophy 2023 (mixte et toutes séries confondues) :

Si un « trou en un » est réalisé sur le par 3 sélectionné pour le concours, le Participant gagne un lot spécial remis lors de la finale nationale.

Les Participants à la compétition doivent n'effectuer qu'un seul passage au trou désigné.

Le « trou en un » se définit par un score de 1 sur le trou. Toutes balles provisoires ou seconde balles rejouées du départ ne sont donc pas valables pour le gain de la voiture.

La carte du Vainqueur doit être signée exhaustivement :

- par lui-même, par son marqueur, par le directeur de tournoi.

Si plusieurs trous en un sont réalisés lors de la compétition, le Vainqueur est tiré au sort parmi les golfeurs ayant réalisé un trou en un.

Seul les joueurs amateurs et majeurs au moment du tournoi sont éligibles au gain du lot.

REGLEMENT SPORTIF MERCEDESTROPHY 2023

5 : Départage

1. En cas d'égalité, les ex-æquo seront départagés sur les 9, 6, 3 et derniers trous. Si l'égalité subsiste, les scores seront comparés trou par trou en remontant (18, 17, 16...). Si l'égalité persiste toujours, les Participants ex-æquo seront départagés par un tirage au sort.
2. En cas d'égalité sur un concours (précision, distance ou « Trou en un »), les Participants ex-æquo seront départagés par un tirage au sort pour chaque concours.

6 : Qualification à la finale nationale et à la finale internationale

1. A l'issue des épreuves qualificatives en régions, sera qualifié pour la Finale Nationale du MercedesTrophy 2023, le Participant ayant terminé à la première place du classement Net toutes séries confondues soit 1 personne par épreuve qualificative.

2. Afin de pouvoir valider sa qualification à la finale nationale du MercedesTrophy 2023, le Vainqueur doit :

- Être majeur le jour de la compétition.
- Attester d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf (pour l'année 2023) le jour de la compétition.
- Être munis de la licence FFGolf 2023 le jour de la compétition
- Être un joueur amateur le jour de la compétition
- Avoir un index inférieur à 36,0 le jour de la compétition

L'absence lors de la remise des prix ou le non-respect d'un de ces critères entraîne la perte du prix pour ce Vainqueur. Dans ce cas, la qualification sera remise au Vainqueur suivant, dans l'ordre du classement (et ce, dans la limite du possible, en accord avec Mercedes-Benz).

3 A l'issue de la Finale Nationale seront qualifiés pour la Finale Internationale les Participants ayant terminé à la première place du classement Net de chaque série.

4 : ATTENTION : Seuls les clients automobiles de Mercedes-Benz (pouvant justifier d'un certificat d'immatriculation à leur nom au jour de la Finale) sont éligibles pour participer à la finale Internationale. Si le véhicule appartient à une société, le Participant devra justifier d'un certificat d'immatriculation au nom de cette société et d'un Kbis au moment de l'inscription et au jour de la finale. Dans l'éventualité où le Participant ne soit pas mentionné sur le Kbis, il devra en outre fournir une attestation de son employeur confirmant son statut de salarié et l'autorisant à participer au nom de la société, cliente Mercedes-Benz.

4b : ATTENTION : Seuls les Participants possédant un index égal ou inférieur à 36.0 le jour de la compétition sont éligibles pour la finale Internationale.

ATTENTION : Les Participants ayant déjà participé à la Finale Internationale du MercedesTrophy depuis sa création ne pourront prétendre à une qualification pour la Finale Internationale du MercedesTrophy 2023

REGLEMENT SPORTIF MERCEDESTROPHY 2023

7 : Arbitrage

1. : Le comité d'organisation est seule habilité à délibérer en cas de litige. Toute contestation d'ordre sportif sera examinée conjointement par BCM Sports qui assure la direction du tournoi et par le représentant de Mercedes-Benz France.
2. : Interruption de jeu en cas de mauvais temps : L'organisation se réserve le droit d'interrompre le jeu en cas de mauvais temps. Si la reprise du jeu ne pouvait se faire le jour de la compétition de façon que chaque Participant ait pu jouer 18 trous, les résultats de la compétition pourront être calculés sur un format réduit.
3. : En cas de non-respect d'un des points du règlement par un Participant, le comité sportif se verra dans l'obligation de le disqualifier.
4. : En accord avec les règles du R&A de Saint Andrews, les télémètres lasers et les montres GPS sont autorisés. Les applications de Smartphones ou les télémètres indiquant le dénivelé du parcours restent toutefois interdits.

8 : Animation

1. : Ouvert à tous les invités et collaborateurs présents.

9 : Diffusion des images

1. : Le Participant ou la Participante autorise MERCEDES BENZ FRANCE à utiliser toutes les images prises durant les épreuves sur lesquelles ils pourraient apparaître, sur tout support, et ce dans le monde entier.
2. : Le Participant ou la participante ne souhaitant pas être photographié(e) durant les épreuves du MercedesTrophy 2023 devra le signaler directement au photographe ou aux membres du staff BCM Sports avant le début de l'épreuve.
3. : Conformément à la loi « Informatique et Libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant et du droit de vous opposer, pour motifs légitimes, au traitement de ces données ainsi que du droit de définir des directives sur le sort, post mortem, de ces données. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à Mercedes-Benz France – Correspondant Informatique et Libertés – 7, avenue Niepce – 78180 Montigny-le-Bretonneux ou en transmettant votre demande à CIL_MBF@daimler.com, toute demande devra être accompagnée d'une copie, recto-verso, d'une pièce d'identité

9 : Contacts

BCM Sports
Jeremy Rollin
01 84 19 68 44

communication@bcm-sports.com

BCM *Sports*

www.bcm-sports.com

Organisation

BCM Sports
Jeremy ROLLIN

communication@bcm-sports.com

01 84 19 68 44